

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OSTRUM ACTIONS EUROPE VALUE

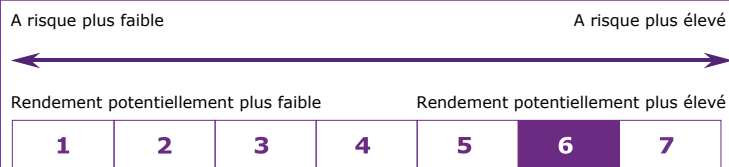
Code ISIN : FR0010573782 Part R (C) / Code ISIN : FR0010582510 Part R (D)

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de l'OPCVM est de rechercher une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI EUROPE DNR (dividendes nets réinvestis) sur une durée minimale de placement recommandée de 5 ans, en s'exposant sur des actions de sociétés de pays de l'Union européenne sur la base d'une approche de type value. L'indicateur de référence est le MSCI Europe (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif de l'évolution des principales valeurs boursières européennes.
- La politique d'investissement de l'OPCVM repose sur la sélection de sociétés de qualité selon les critères mis en place par la société de gestion mais sous-évaluées par le marché et pour lesquelles le gérant identifie un catalyseur susceptible de permettre une revalorisation. A cet effet, le gérant effectue une analyse approfondie des caractéristiques des entreprises (stratégie de développement, rentabilité) et de leur niveau de valorisation.
Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions des pays de l'Union européenne.
- Le portefeuille de l'OPCVM est exposé en permanence entre 75% et 110% en actions émises dans des pays de l'Union européenne de la Zone euro et hors Zone euro : le risque de change peut représenter jusqu'à la totalité de l'actif. L'OPCVM peut également investir dans des valeurs de petites et moyennes capitalisations dans la limite de 20% de l'actif net. Afin d'apporter une source complémentaire de performance, le portefeuille pourra s'exposer à hauteur de 10% maximum sur des actions émises hors Union européenne sur des marchés internationaux de pays de l'OCDE et à hauteur de 10% sur des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans les pays européens émergents. Il pourra également, dans la limite de 10%, investir dans des OPCVM/FIA ou fonds d'investissement. Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le portefeuille de l'OPCVM peut être investi, dans la limite de 25% de l'actif net, en titres de créances et autres instruments du marché monétaire ou obligataires ou en parts ou actions d'OPCVM monétaires et/ou obligataires.
- Enfin, l'OPCVM utilisera des instruments dérivés sur actions ou indices pour s'exposer au risque actions.
- L'OPCVM capitalise ses revenus pour les parts de capitalisation (C) et les distribue pour les parts de distribution (D).
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et sont exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque et de rendement reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions européennes.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	2,27%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, MSCI EUROPE DNR, soit 0,03% pour l'exercice précédent.
------------------------------	---

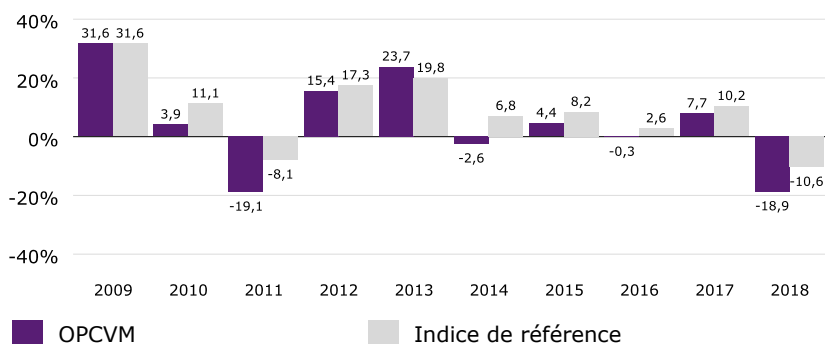
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2008.**
- **Année de création des parts R (C) et R (D) : 2008.**
- **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.